

Auchan Supermarché

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'associée unique
Auchan Supermarché
200, rue de la Recherche
59650 Villeneuve d'Ascq

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Auchan Supermarché relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la première comptabilisation de la provision pour indemnités de départ à la retraite décrit dans les notes « Evénements principaux de l'exercice » du paragraphe « Faits caractéristiques » et « Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme » du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, qui exposent l'incidence de la comptabilisation des indemnités de départ à la retraite au passif de la société.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles, dont les montants nets d'amortissements et de dépréciations au 31 décembre 2024 s'établissent respectivement à 25,3 millions d'euros et 382,8 millions d'euros, sont évaluées à leur coût d'acquisition et testées sur la base de leur valeur actuelle selon les modalités décrites dans la note « Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles » en page 11 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs actuelles, notamment à revoir les perspectives de rentabilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles ces immobilisations sont associées, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction générale.

Evaluation des coopérations commerciales et ristournes

Comme indiqué dans la note « Chiffre d'affaires » de l'annexe, la société comptabilise en chiffre d'affaires les prestations fournisseurs ou coopérations commerciales.

Nos travaux ont notamment consisté à tester, sur la base d'échantillons, les données renseignées dans les systèmes d'information contribuant à la détermination des ristournes et coopérations commerciales. Ces tests incluent la conformité des termes et conditions avec les accords contractuels, la concordance des volumes et des montants des marchandises achetées avec les données d'achat de la société et la vérification arithmétique du calcul des ristournes et coopérations commerciales. Nous avons également comparé les estimations comptables des périodes précédentes avec les montants effectivement reçus.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 23 avril 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

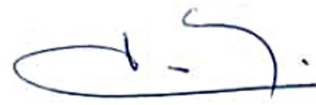
KPMG S.A.

A blue ink signature consisting of stylized, overlapping loops and a horizontal line at the end.

Xavier Belet

A blue ink signature starting with a large 'N' followed by a long, sweeping horizontal line.

Aude Nowakowski

A blue ink signature featuring a large, open loop followed by a horizontal line and a small dot.

Alphonse Delaroque

COMPTES ANNUELS **(établis en millions d'euros)**

AUCHAN SUPERMARCHÉ

Société par actions simplifiée

200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

Sommaire

Page de garde	
Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de Résultat	5
Compte de Résultat (suite)	6
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	7
Faits caractéristiques	8
Règles et méthodes comptables	10
Immobilisations incorporelles	10
Immobilisations corporelles	10
Dépréciations des immobilisations corporelles & incorporelles	11
Participations et autres titres immobilisés	12
Valeurs mobilières de placement	12
Stocks	12
Créances et dettes	12
Disponibilités	12
Provisions règlementées	13
Opérations en devises	13
Provisions pour risques et charges	13
Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme	13
Provisions pour litiges	14
Chiffre d'affaires	14
Subvention d'investissement à caractère commercial	14
Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel	14
Impôt sur les bénéfices	14
NOTES SUR LE BILAN	15
Immobilisations	15
Amortissements	17
Liste des filiales et participations	18
Etat des échéances des créances et des dettes	19
Etat des Capitaux Propres	20
Charges constatées d'avance	21
Produits constatés d'avance	22
Charges à payer	23
Produits à recevoir	23
Provisions inscrites au Bilan	24
Ventilation du Chiffre d'affaires	26
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	27
Analyse du Résultat d'Exploitation	27
Analyse du Résultat Financier	28
Analyse du Résultat Exceptionnel	29
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction	30
Effectifs	30
Impôt sur les bénéfices	30
Fiscalité différée	31
NOTES COMPLEMENTAIRES	32
Engagements hors bilan	32

Bilan - Actif

BILAN-ACTIF (en MEuros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	0,0
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial	109,4	84,8	24,6	24,4
Autres immobilisations incorporelles	10,2	9,5	0,7	1,7
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	119,6	94,3	25,3	26,1
Terrains	86,7	5,8	80,8	81,3
Constructions	840,2	626,4	213,9	227,0
Installations techniques, matériel	173,0	143,5	29,6	30,1
Autres immobilisations corporelles	208,8	187,7	21,1	20,6
Immobilisations en cours	36,1	0,0	36,1	30,4
Avances et acomptes	1,4		1,4	1,1
TOTAL immobilisations corporelles	1 346,2	963,4	382,8	390,4
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	106,5	81,6	24,9	27,2
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts	1,1		1,1	3,1
Autres immobilisations financières	7,4		7,4	6,8
TOTAL immobilisations financières	115,0	81,6	33,4	37,1
Total Actif Immobilisé (II)	1 580,8	1 139,3	441,6	453,7
Matières premières, approvisionnements	0,0		0,0	0,7
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	129,1	0,4	128,7	139,9
TOTAL Stock	129,1	0,4	128,7	140,6
Avances et acomptes versés sur commandes	0,0		0,0	0,1
Clients et comptes rattachés	56,6	12,0	44,6	40,8
Autres créances	222,9	0,0	222,9	234,1
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	279,5	12,0	267,4	274,9
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	32,0		32,0	49,1
TOTAL Disponibilités	32,0		32,0	49,1
Charges constatées d'avance	2,6		2,6	11,6
Total Actif Circulant (III)	443,2	12,4	430,8	476,2
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	2 024,0	1 151,7	872,3	930,0

Bilan - Passif

BILAN-PASSIF (en MEuros)	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 329,8	329,8	50,6
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	7,0	7,0
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves	7,0	7,0
Report à nouveau	-13,7	-156,7
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-83,1	-97,0
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	56,8	64,9
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	296,8	-131,2
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	37,6	33,0
Provisions pour charges	18,4	3,3
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	56,1	36,3
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,0	
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :	250,4	315,4
TOTAL Dettes financières	250,4	315,4
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,1	0,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113,5	206,4
Dettes fiscales et sociales	74,2	68,7
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12,5	12,5
Autres dettes	68,0	421,1
TOTAL Dettes d'exploitation	268,3	708,6
Produits constatés d'avance	0,7	0,8
TOTAL DETTES (IV)	519,4	1 024,9
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	872,3	930,0

Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT (en MEuros)	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	2 760,8	40,0	2 800,8	2 987,1
Production vendue biens	83,3		83,3	-0,0
Production vendue services	132,7		132,7	121,4
Chiffres d'affaires nets	2 976,8	40,0	3 016,9	3 108,4
Production stockée				
Production immobilisée			0,0	0,4
Subventions d'exploitation			1,7	2,9
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			25,9	13,3
Autres produits			9,0	10,4
Total des produits d'exploitation (I)			3 053,5	3 135,4
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 314,8	2 349,1
Variation de stock (marchandises)			12,9	33,8
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			45,1	4,2
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0,7	-0,0
Autres achats et charges externes			303,9	355,4
Impôts, taxes et versements assimilés			33,3	34,4
Salaires et traitements			245,5	254,9
Charges sociales			74,4	76,4
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	60,6	63,3
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	4,5	8,9
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	8,2	7,5
Autres charges			17,8	13,2
Total des charges d'exploitation (II)			3 121,7	3 200,9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-68,2	-65,5
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				0,1
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0,1	-0,1
Produits financiers de participations			24,4	0,0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0,0	0,1
Autres intérêts et produits assimilés			1,9	2,3
Reprises sur provisions et transferts de charges			4,0	0,0
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			30,3	2,4
Dotations financières aux amortissements et provisions			2,4	2,3
Intérêts et charges assimilées			33,6	23,6
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			11,9	0,0
Total des charges financières (VI)			47,9	25,9
RÉSULTAT FINANCIER			-17,6	-23,5
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-85,9	-88,9

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,8	0,4
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15,3	3,5
Reprises sur provisions et transferts de charges	22,7	17,0
Total des produits exceptionnels (VII)	38,8	20,9
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1,4	1,0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4,4	1,3
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	29,4	26,4
Total des charges exceptionnelles (VIII)	35,2	28,7
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	3,6	-7,9
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0,8	0,2
Impôts sur les bénéfices (X)	0,0	0,0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 122,6	3 158,7
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 205,8	3 255,7
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-83,1	-97,0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

AUCHAN SUPERMARCHÉ

Société par actions simplifiée

200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

Faits caractéristiques

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est 872,33 M€ et le résultat s'élève à -83,11 M€

L'activité principale est la distribution de produits alimentaires et non alimentaires en supermarchés via son propre réseau de magasins et ses franchisés.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024
Ils sont établis en millions d'euros.

La société exploite 268 supermarchés (224 en propres et 44 franchisés).

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Evènements principaux de l'exercice

Evènements majeurs

La société a procédé en novembre 2024 à une augmentation de capital de 533M€ par compensation de créances directement suivie d'une réduction de capital par apurement du report à nouveau de 253M€.

Elle a remboursé l'emprunt de 65 millions d'euros via le compte courant pour effectuer l'augmentation de capital.

En novembre 2024, un plan de sauvegarde de l'emploi a été annoncé, conduisant à l'enregistrement d'une provision pour risques et charges à la clôture de l'exercice d'un montant de 2,8M€. Les départs démarreront en 2025.

Les filiales Choldis, Tulimo et Espera ont fusionné dans Auchan Supermarché, sans impact significatif sur la société.

Les magasins de L'Hay les Roses, Ferrières, Montdidier et Rambouillet ont fermé leurs portes durant l'année.

Trois supermarchés ont ouvert en 2024 : Toulouse Montaudran, Plaisance du Touch et Haguenau.

Le magasin de Launaguet a basculé en franchise.

Au 31 décembre 2024, la provision relative aux congés payés acquis en période de suspension du contrat de travail pour maladie non professionnelle et pour accident du travail au-delà a été mise à jour.

Son montant de 865K€ inscrit en provisions pour risques et charges couvre la période du 1er juin 2021 au 31 mai 2024.

Une décôte de 50% a été retenue pour les salariés sortis.

Un changement de méthode portant sur l'indemnité de retraite a été opéré sur l'exercice 2024 ayant un impact sur le report à nouveau pour un montant de 13 432K€

Evènements postérieurs à la clôture

Un accord sur le plan de sauvegarde de l'emploi a été trouvé le 14 mars 2025.

Éléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur brute
Droit au bail	11,1
Éléments achetés ou reçus en apport	97,9
TOTAL	109

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux prescriptions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatifs au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les autres frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) et les intérêts d'emprunt sont comptabilisés directement en charges.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Du fait des opérations (apports et scissions) de l'exercice 1997, des droits de jouissance des contrats de crédit-bail ont été évalués et des droits au bail à construction reconnus en comptabilité.

Les fonds commerciaux ne bénéficient pas d'une protection juridique. Ils sont amortis linéairement sur 20 ans.

Les solutions informatiques acquises et les solutions informatiques développées en interne sont immobilisées et amorties sur leur durée d'utilité estimée à trois ans. Par exception, sont amorties sur cinq ans les solutions informatiques type ERP, très structurantes pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

La méthode d'amortissement utilisée est la méthode de l'amortissement linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les autres frais d'acquisition (droits de mutation...) et les intérêts d'emprunt sont comptabilisés directement en charges.

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Constructions (gros oeuvre)	6 ans 2/3 à 30 ans
Agencements et aménagements	4 à 30 ans
Installations techniques, matériels et outillages	2 à 8 ans
Autres immobilisations	2 à 5 ans

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté lorsque les durées d'amortissement fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables ou par application de la méthode de l'amortissement dégressif.

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

Dépréciations des immobilisations corporelles & incorporelles

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée sur la base de la valeur vénale par référence aux prix de marché, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entreprise, à savoir au niveau de chaque secteur d'activité.

Les plus petits groupes d'actifs identifiés par la société, générant des flux de trésoreries sont les magasins.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs ne sont testés que s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture.

Pour les groupes d'actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est égale :

- à la somme des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction
- à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif égal à la dernière année de la période d'extrapolation.

Le taux d'actualisation reflète les risques spécifiques à l'actif. Il ne reflète pas les risques et avantages déjà pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence au prix de marché.

Participations et autres titres immobilisés

Titres de participations et créances rattachées : les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...). Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée.

Autres immobilisations financières : figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins.

Valeurs mobilières de placement

Néant

Stocks

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat, y compris les conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopération commerciales) majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les frais accessoires incluent les frais de manutention et de stockage en entrepôts directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Les stocks sont dépréciés si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur coût de revient.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte d'un risque d'impayé auquel elles sont susceptibles de donner lieu.

Le risque d'impayés est apprécié individuellement pour les clients les plus importants (activité ventes en gros). Les créances des autres clients font l'objet d'une dépréciation estimée selon une approche statistique prenant en compte l'ancienneté des créances et un taux de non-recouvrement historique.

Les créances exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions".

Opérations en devises

Néant

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

Un changement de méthode portant sur l'indemnité de retraite a été opéré sur l'exercice 2024 ayant un impact sur le report à nouveau à l'ouverture

La méthode de reconnaissance des écarts actuariels est celle du corridor.

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC n° 2013-02 selon la méthode 2 conforme à IAS19 révisée.

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le régime d'indemnités de fin de carrière est partiellement financé par le versement de primes à des compagnies d'assurance.

Les primes de médailles du Travail (20, 30, 35 et 40 ans d'activité professionnelle) sont provisionnées selon un calcul actuariel et conformément aux normes IFRS/IAS19. Le taux de sortie est identique à celui retenu pour les indemnités de fin de carrière.

Les principales hypothèses actuarielles retenues dans l'évaluation de l'engagement IFC et les médailles du travail sont:

Taux d'actualisation:

- Cadres 2,80%
- Maîtrises / Techniciens 3,50%
- Ouvriers / Employés 2,35%

Taux de rotation du personnel: Par tranche d'âge

Initiative du départ: Salarié

Table de mortalité: TF 00-02

Age de départ à la retraite:

- Cadres Taux plein CNAV âge début carrière 22 ans
- Maîtrises Techniciens Taux plein CNAV âge début carrière 20 ans
- Ouvriers / Employés Taux plein CNAV âge début carrière 20 ans.

Seuls les gains actuariels restent en engagements hors bilan à la clôture pour un montant de 1 388K€.

en k€ au :	31/12/2024	31/12/2023	variation
Valeur actuelle de l'engagement	20 524,5	20 768,8	-1,18%
Juste valeur des actifs du régime	6 541,0	7 336,6	-10,84%
Passif / (actif net)	-15 371,4	-13 432,2	14,44%

Provisions pour litiges

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, voire implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement les ventes de marchandises et les prestations de services aux clients ainsi que les prestations fournisseurs.

Subvention d'investissement à caractère commercial

Une subvention d'investissement à caractère commercial est versée par Auchan Supermarché afin de participer aux coûts engagés par le franchisé dans le cadre de la mise au concept du magasin. Cette charge est versée au plus tard à l'ouverture du magasin et elle est étalée sur toute la durée du contrat par l'utilisation d'une charge constatée d'avance.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Impôt sur les bénéfices

La société est intégrée fiscalement. La société mère ELO S.A., en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales membres de l'intégration fiscale déterminent et comptabilisent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposées séparément, et inscrivent en compte courant leur dette d'impôt envers la société mère. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires sont constatées en résultat par la société tête de groupe de l'intégration fiscale, ELO S.A..

Société établissant des comptes consolidés

ELO SA
40 Avenue de Flandre
59170 CROIX
N° Siret : 476 180 625 00479

La société est intégrée en consolidation selon la méthode de l'intégration globale.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0,0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			121,2		0,4
Terrains			87,7		0,6
Constructions	Sur sol propre		335,2		18,9
	Sur sol d'autrui		64,9		2,2
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		425,1		11,3
Installations techniques, matériel et outillage industriels			169,9		11,9
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		155,0		8,0
	Matériel de transport		0,0		0,0
	Matériel de bureau et mobilier informatique		50,2		6,3
	Emballages récupérables et divers		0,0		0,0
Immobilisations corporelles en cours			30,4		31,3
Avances et acomptes			1,1		0,4
TOTAL (III)			1 319,5		90,9
Participations évaluées par mise en équivalence					0,0
Autres participations			110,5	0,0	0,0
Autres titres immobilisés			0,0		0,0
Prêts et autres immobilisations financières			9,9	4,5	-0,0
TOTAL (IV)			120,4	4 481	0,0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1 561,2	4 481	91,3

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)				0,0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			2,0	119,6	
Terrains			1,6	86,7	
Constructions	Sur sol propre		7,8	346,3	
	Sur sol d'autrui		1,8	65,3	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		7,8	428,6	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			8,8	173,0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		5,5	157,5	
	Matériel de transport		0,0	0,0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		5,2	51,3	
	Emballages récupérables et divers		0,0	0,0	
Immobilisations corporelles en cours		25,6	0,0	36,1	
Avances et acomptes		0,1	0,0	1,4	
TOTAL (III)		25,7	38,5	1 346,2	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			4,0	106,5	
Autres titres immobilisés				0,0	
Prêts et autres immobilisations financières			5,9	8,5	
TOTAL (IV)			9,9	115,0	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		25,7	50,4	1 580,8	

Les autres participations ont diminué de 4,0M€ après les fusions de Choldis, Espera et Tulimo dans Auchan Supermarché, ainsi qu'après la cession des titres Zani à Auchan Retail France.

Elles ont également diminué suite à la dépréciation des titres de Cachandis (0,1M€) et Fremarc (2,2M€) ainsi qu'au titre d'un ajustement de dépréciation de la situation nette négative des sociétés Auvico (0,2M€), AMV (2,1M€) et Safipar (6,1M€).

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)			0,0			0,0	
Fonds commercial			75,2	0,0	0,0	75,2	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			18,8	1,2	2,0	18,0	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)			94,0	1,2	2,0	93,3	
Terrains						0,0	
Constructions	Sur sol propre	202,6	10,8	6,9	206,5		
	Sur sol d'autrui	40,5	2,3	1,7	41,1		
	Installations générales, agencements	339,2	25,1	6,7	357,6		
Installations techniques, matériels et outillages			138,7	11,3	8,4	141,6	
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	145,9	4,2	5,3	144,8		
	Matériel de transport	0,0			0,0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	37,1	8,4	5,1	40,4		
	Emballages récupérables et divers				0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)			904,1	62,0	34,1	932,0	
TOTAL GENERAL (I + II)			998,1	63,3	36,1	1 025,3	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0,0			0,0			0,0
Fonds comm.							
Autres	0,0						0,0
INCORPO.	0,0						
Terrains							
Constructions :							
sol propre	3,6			2,7	0,0		0,9
sol autrui	0,6	0,0		0,7	0,0		-0,1
install.	1,1			2,8	4,4		-6,1
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0,0	0,1		2,4	0,5		-2,8
Inst gén.	0,0	0,0		0,0	0,0		0,0
M.Transport							
Mat bureau.	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	-0,0
Emball.				0,0			0,0
CORPO.	5,4	0,1		8,6	4,9		-8,1
Acquis. de titres							
TOTAL		0,1		8,6	4,9		-8,1
Cadre C			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Liste des filiales et participations										
Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés (1) *										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				106 009 990	24 400 469					
AMV DISTRIBUTION	659 632	-6 715 870	100%	11 629 640	0			21 924 681	-1 949 630	0
AUVICO	265 833	-3 744 500	100%	7 128 306	0			964 045	-128 647	0
CACHAN DISTRIBUTION	38 043	-898 871	99,70%	6 404 543	529 768			285 792	-166 114	0
DISANTO	45 600	9 206 160	96,42%	3 646 587	3 646 587			24 367 987	1 560 400	0
FREMARC	974 464	-7 057 759	99,93%	31 887 158	11 181 554			60 524 198	-2 070 739	0
PAREA	6 670 860	-669 037	94,51%	9 042 561	9 042 561			459 534 219	5 376 441	24 382 996
SAFIPAR	4 891 500	-15 147 098	100%	36 271 195	0			56 047 245	-6 098 144	0
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (2)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL										
(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).										
(2) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.										
* Les montants indiqués dans ce tableau sont en euros.										

Etat des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations							
Prêts				1,1		1,1	
Autres immos financières				7,4	7,4		
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				8,5	7,4	1,1	
Clients douteux ou litigieux				14,2	14,2		
Autres créances clients				42,4	42,4		
Créances représentatives de titres prêtés							
Personnel et comptes rattachés				1,4	1,4		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				0,1	0,1		
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			8,4	8,4		
	Autres impôts			1,0	1,0		
	Etat - divers			0,6	0,6		
Groupes et associés				58,6	58,6		
Débiteurs divers				152,8	152,8		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				279,5	279,5		
Charges constatées d'avance				2,6	2,6		
TOTAL DES CREANCES				290,6	289,5	1,1	
Prêts accordés en cours d'exercice							
Remboursements obtenus en cours d'exercice							
Prêts et avances consentis aux associés							
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles							
Autres emprunts obligataires							
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				0,0	0,0		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine							
Emprunts et dettes financières divers				250,4	138,0	112,4	
Fournisseurs et comptes rattachés				113,5	113,5		
Personnel et comptes rattachés				23,7	23,7		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				20,7	20,7		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			16,3	16,3		
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts			13,4	13,4		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				12,5	12,5		
Groupes et associés				48,7	48,7		
Autres dettes				15,8	15,8		
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance				0,7	0,7		
TOTAL DES DETTES				515,9	403,4	112,4	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				0,0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				65,0			

La ligne Emprunts et dettes financières enregistre la dette structurelle souscrite auprès d'Auchan Retail France.
Le montant de 65M€ a été intégré au capital social suite à une augmentation de capital par incorporation de créances.

Etat des Capitaux Propres

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires	50 585 390	0	0	50 585 390	6,52
Total	50 585 390	0	0	50 585 390	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Correction ouverture	Augment.	Diminut.	Distrib. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	50,6		532,7	253,4				329,8
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...								
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	7,0							7,0
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves								
Report à nouveau	-156,7	13,4		253,4		-97,0		-13,7
Résultat de l'exercice	-97,0		-83,1			97,0		-83,1
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées	64,9		5,5	13,5				56,8
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-131,2	13,4	455,0	520,4	0,0	0,0	0,0	296,8

La correction de l'ouverture du report à nouveau est justifiée par le changement de méthode des indemnités de retraite.

Suite à l'augmentation de capital, la valeur nominale de part est passée de 1€ à 6,52€ en date du 25 novembre 2024.

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Frais généraux	0,9		
Charges locatives	1,8		
TOTAL	2,6		

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyers perçus	0,1		
Loyers - Droits d'entrée	0,6		
TOTAL	0,6	0,0	

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0,0
Autres emprunts obligataires	0,0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	248,4
Emprunts et dettes financières divers	0,0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	42,7
Dettes fiscales et sociales	32,6
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	12,0
Autres dettes	
Total	335,7

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	0,0
Autres immobilisations financières	0,0
Créances clients et comptes rattachés	3,9
Personnel et comptes rattachés	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0,0
Etat et autres collectivités publiques	0,3
Autres créances	15,0
Disponibilités	0,0
Total	19,2

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	64,9	5,5	13,5	56,8
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	64,9	5,5	13,5	56,8
Provisions pour litige	10,9	3,4	5,4	8,9
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	13,4	1,9	0,0	15,4
Provisions pour impôts	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	25,5	14,2	7,8	31,8
TOTAL (II)	49,8	19,5	13,2	56,1
Provisions sur immos incorporelles	1,1	0,0	0,1	1,0
Provisions sur immos corporelles	25,0	10,0	3,6	31,3
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	83,3	2,4	4,0	81,6
Provisions sur autres immos financières	0,0			0,0
Provisions sur stocks	2,1	0,1	1,8	0,4
Provisions sur comptes clients	16,7	4,4	9,1	12,0
Autres provisions pour dépréciations	3,2	0,0	3,2	0,0
TOTAL (III)	131,3	16,9	21,8	126,4
TOTAL GENERAL (I + II + III)	246,1	41,8	48,6	239,3
Dont dotations et reprises d'exploitation		12,7	21,9	
Dont dotations et reprises financières		2,4	4,0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		26,7	22,7	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Les provisions pour litiges comprennent :

- des provisions pour litiges avec le personnel pour 3 M€
- des provisions pour litiges avec les fournisseurs pour 4 M€
- des provisions pour litiges divers pour 1,9 M€

Dans ce poste, on note un écart à l'ouverture, pour un montant de 100 K€, dû à la fusion-absorption de la société Espera.

Dans le poste "Provisions pour pensions", on note un écart à l'ouverture, pour un montant de 13 432 K€, dû à l'intégration des indemnités de retraite en provisions.

Les autres provisions pour risques et charges comprennent :

- la provision primes de progrès et le forfait social pour 1,8 M€
- la provision médailles du travail pour 1,2 M€
- la provision pour situation nette négative d'Auvico (3,3 M€), d'AMV Distribution (7,6 M€) et de Safipar (14,2 M€).
- la provision pour fermeture des magasins d'Aurillac et Strasbourg Montagne Verte pour 0,8 M€

- la provision pour le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) d'un montant de 2,8 M€

Ventilation des reprises de provisions en utilisées et non utilisées :

Nature	Reprises utilisées	Reprises non utilisées
Provisions pour litige	2,8	2,6
Autres provisions pour risques et charges	7,6	0,2

Ventilation du Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	2 800,8	2 987,1	-6%
Production vendue biens	83,3	-0,0	N/A
Production vendue services	132,7	121,4	9%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	2 976,8	3 070,6	-3%
Chiffres d'affaires nets-Export	40,0	37,8	6%
Chiffres d'affaires nets	3 016,9	3 108,4	2%

Le chiffre d'affaires a été réalisé principalement en France dans le secteur des supermarchés.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Analyse du Résultat d'Exploitation

Le Résultat d'Exploitation à la clôture s'élève à -68,2 M€
A la clôture précédente, il s'élevait à -65,5 M€
Il se décompose principalement et comparativement comme suit :

Nature des indications	Exercice N	Exercice N-1
a) Chiffres d'Affaires net	3 016,9	3 108,4
b) Autres produits	36,6	27,0
c) Achats de marchandises & de matières premières	-2 373,5	-2 387,0
d) Autres Achats et Charges Externes	-303,9	-355,4
e) Impôts et Taxes	-33,3	-34,4
f) Frais de Personnel	-320,0	-331,2
g) Dotations d'exploitation	-73,3	-79,7
h) Autres Charges	-17,8	-13,2
Résultat d'Exploitation	-68,2	-65,5

Analyse du Résultat Financier

Le Résultat Financier à la clôture s'élève à -17,6 M€

A la clôture précédente, il s'élevait à -23,5 M€

Il se décompose principalement et comparativement comme suit :

Nature des indications	Exercice N	Exercice N-1
a) Produits financiers de participations	24,4	0,0
b) Autres intérêts et produits assimilés	1,9	2,3
c) Reprises sur provisions et transferts de charges	4,0	0,0
d) Autres produits financiers	0,0	0,1
e) Dotations financières aux amortissements et provisions	-2,4	-2,3
f) Intérêts et charges assimilées	-33,6	-23,6
g) Autres charges financières	-11,9	0,0
h) Résultat sur différences de change	0,0	0,0
Résultat Financier	-17,6	-23,5

f) Les charges financières comprennent principalement les frais financiers sur le prêt Auchan Retail France pour 14,4 M€, et les frais financiers sur comptes courants pour 17,7 M€.

Analyse du Résultat Exceptionnel

Le Résultat Exceptionnel à la clôture s'élève à 3,6 M€
Il se décompose principalement comme suit :

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cessions des immobilisations	4,4	15,3
Pénalités et amendes	0,3	0,0
Charges exceptionnelles diverses	1,1	0,0
Produits exceptionnels divers	0,0	0,8
Amortissements dérogatoires	5,5	13,5
Dépréciation des sites	12,7	3,7
Provisions situations nettes négatives	8,4	5,5
Provision Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)	2,8	0,0
TOTAL	35,2	38,8

La dépréciation des sites est composée principalement des sites suivants :

- La Ferté-Saint-Aubin (2,1M€),
- Louvres Gare (1,4M€),
- Jouy-en-Josas (1M€),
- Marquette (1,8M€),
- et Marseille La Fourragère (2,2M€).

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

Effectifs

Effectif	Effectif salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Cadres	292	309			292	309
Agents de maîtrise	682	712			682	712
Employés et techniciens	8442	8938			8442	8938
Apprentis	405	403			405	403
TOTAL	9 822	10 362	0	0	9 822	10 362

L'effectif moyen* du personnel est de : 9822

* La donnée est désormais présentée en effectif moyen et non en ETP moyen y compris pour l'année 2023.

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	-85,9		-85,9
Résultat exceptionnel	3,6		3,6
Crédit d'impôt Mécénat			
IS sur résultats antérieurs			
Contribution sociale			
Contribution exceptionnelle			
TOTAL	-82,3	0,0	-82,3

Le taux d'imposition s'élève à 25%.
La contribution sociale est de 3,3%.

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	56,8	64,9
Subventions d'investissement	0,0	0,0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	0,0	0,0
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	56,8	64,9
Total passif d'impôt futur	14,7	16,8
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des solutions informatiques		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	1,9	1,2
Autres risques et charges provisionnés	2,4	2,3
Charges à payer	13,0	12,5
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif	0,0	0,0
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	453,2	376,1
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	470,5	392,0
Total actif d'impôt futur	121,5	101,3
Situation nette	-106,8	-84,5

(1) Taux d'impôt :	25,83%	25,83%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00%	25,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	0,00%	0,00%

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)				
Garantie sur Fonds auprès des bailleurs	0,9	0,9		
Garantie de paiement de bail	5,6	5,6		
Options sur terrains & immeubles	2,8	2,8		
A.Total engagements liés à l'exploitation	9,3	9,3		
B.Total engagements liés au financement	0			
C. Total autres engagements donnés	0			
I. Total engagements donnés (A+B+C)	9,3	9,3		
Engagements reçus (à détailler)				
	0,0			
II. Total engagements reçus	0	0		
Engagements réciproques (à détailler)				
III. Total engagements réciproques	0			

Seuls les gains actuariels restant à amortir restent des engagements hors bilan pour un montant de 1,388M€.